



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

commissariats

Question écrite n° 128798

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur l'urgence de reconstruire le commissariat de Saint-Avold. Depuis plus de dix ans nous insistons auprès de vos services afin que ce commissariat, vétuste et digne d'un autre siècle, soit réhabilité ; les services de police constamment sur le terrain, méritent des conditions de travail décentes. Il lui demande comment il compte faire évoluer ce dossier.

Texte de la réponse

L'Etat est attaché à ce que les fonctionnaires de police, les citoyens et les victimes puissent bénéficier de locaux à la hauteur des exigences d'un service public moderne. C'est à ce titre que des réflexions ont été engagées sur la construction d'un nouveau commissariat dans la commune de Saint-Avold. Le ministre de l'intérieur, qui se félicite de l'engagement actif de la commune dans ce projet et de l'engagement personnel du député, maire de Saint-Avold, tient à confirmer au parlementaire son accord pour que la commune construise un nouveau commissariat de police à Saint-Avold et le loue à l'Etat dans les mêmes conditions financières que la location actuelle. Le ministère de l'intérieur prendra à sa charge le coût des équipements spécialisés, notamment de transmission, ainsi que les coûts de déménagement. Des instructions ont été données au préfet de la Moselle pour que les caractéristiques techniques d'une telle construction soient rapidement communiquées au maire.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128798

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2012, page 1484

Réponse publiée le : 22 mai 2012, page 4139